

École José-Maria

Conseil d'établissement

Convention à la séance ordinaire du 10 décembre 2025
en virtuelle (TEAMS) de 19h07 à 20h48

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Poste	Noms	Groupes représentés
1-	M ^{me} Marie-France Noël	Présidente
2-	M ^{me} Marie-Chantal Salvaille	Représentante des parents
3-	M. Marc Graveline	Représentant des parents
4-	M ^{me} Elizabeth Vicente	Représentante des parents
5-	Mme Isabelle St-Denis	Parent Substitut
6-	M ^{me} Véronique Plourde	Enseignante
7-	M ^{me} Josée Paquin	Enseignante

Sont également présentes à la table du conseil :

8-	M ^{me} Jenny Thibault	Directrice de l'école
9-	M ^{me} Sylvie Tousignant	Membre de la communauté

1- Présence et quorum (art. 61, 63 et 42) : 19 h07

M^{me} Marie-France Noël ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. La liste des présences sera annexée au procès-verbal (#1) de la présente réunion.

2- Questions du public :

Aucune

3- Adoption de l'ordre du jour :

025-CE-
10-12-030

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Josée Paquin, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 10 décembre 2025 du conseil d'établissement de l'école José-Maria. Une copie sera annexée au procès-verbal (#2) de la présente réunion.

Ordre du jour du 10 décembre 2025

No		Sujet	Objet
1-	30 sec.	Présences et quorum	Constat
2-	10-15 min. au besoin	Questions du public	Information
3-	2 à 5 min.	Adoption de l'ordre du jour	Adoption
4-	2 à 5 min.	Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2025	Adoption
5-	5 à 10 min.	Suivis au procès-verbal du 8 octobre 2025	Information
6-	± 60 min.	Les Rapports et la Reddition de comptes : a) Informations du représentant du comité de parents b) Informations de l'OPP c) Informations du personnel enseignant d) Informations du service de garde e) Rapport de la direction	Information

No		Sujet	Objet
7-	± 60 min.	Travaux du conseil : a) Projet éducatif (art. 37 et 74) b) Programme d'activités du SDG c) Suivi au plan de lutte contre la violence et l'intimidation et à la violence à caractère sexuel (art. 75.1) /code de vie d) Activités éducatives (art. 87) e) Budget / Mesures f) Entente : contrats de location des locaux de l'établissement (art. 93 et 110.4)	Suivi Information Suivi Approbation Suivi Approbation
8-	± 15 min.	Affaires nouvelles : a) Formation obligatoire des nouveaux membres	Information
9-	2 min.	Questions diverses	Information
10-	2 min.	Levée de la séance	Adoption

025-CE-
10-12-031

4- Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025 :

- PRÉAMBULE :** Chaque membre ayant en main une copie du procès-verbal;
- CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
- EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Véronique Plourde, il est résolu à l'unanimité
- DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025;
- D'ADOPTER** tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025 après y avoir ajouté les membres absents. Une copie sera annexée au procès-verbal (#3) de la présente réunion.

5- Suivis au procès-verbal du 8 octobre 2025 :

Aucun

6- Les Rapports et la Reddition de comptes :

a) Information du représentant du comité de parents :

Mme Noël mentionne que deux (2) rencontres du Comité de parents ont eu lieu depuis le dernier CE, soit le 21 octobre et le 18 novembre 2025. Mme Marie-France Noël fait un résumé de chacune de ces rencontres. Le résumé de Mme Noël sera déposé en annexe.

b) Informations de l'OPP :

Mme Thibault nous informe que seuls 3 parents siègent sur le comité de l'OPP cette année.

Une vente de pâtisseries a eu lieu le 27 novembre et tout s'est très bien déroulé. Un montant d'environ 430\$ fut récolté lors de cette vente.

La prochaine activité organisée par l'OPP sera une soirée dansante, le 23 janvier 2026, pour célébrer le 100^e jour d'école. Il y aura vente de breuvages et friandises lors de la soirée. Les détails restent à finaliser.

c) Informations du personnel enseignant :

Voir en annexe le résumé des enseignants.

d) Informations du service de garde:

Mme Thibault fait la lecture des informations laissées pour les membres. Voir en annexe le résumé de Mme Véronique Dalcourt.

e) Rapport de la direction :

Mme Thibault résume les différents événements tenus depuis la dernière rencontre.

7- Travaux du conseil :

a) Projet éducatif (art. 37 et 74)

Mme Thibault nous rappelle les valeurs : engagement, respect et bien-être. Les orientations sont les suivantes : améliorer la réussite de nos élèves en français, améliorer la réussite de nos élèves en résolution de problèmes, développer les compétences socioémotionnelles et favoriser le développement des compétences numériques.

b) Programme d'activités du SDG

Mme Thibault mentionne que le nouveau programme d'activités du service de garde pour l'année 2026-2027 sera présenté lors du prochain CÉ.

c) Suivi au plan de lutte contre la violence et l'intimidation et à la violence à caractère sexuel (art. 75,1) / code de vie

Mme Thibault fait un suivi : le Gouvernement a émis un plan d'action et voulait un canevas national uniforme pour tout le Québec. Le comité travaille à la révision du document. Il sera présenté au conseil d'école et sera adopté ensuite au conseil d'établissement.

d) Activités éducatives (art. 87)

Mme Thibault présente la liste des activités éducatives à faire approuver par le CÉ.

Proposée par Mme Véronique Plourde, les activités sont approuvées à l'unanimité.

e) Budget / Mesures

Mme Thibault énumère le budget des principales mesures subventionnées par le ministère. Il y a eu certaines coupures. Elle présente les modifications apportées au budget.

f) Entente : contrats de location des locaux de l'établissement (art. 93 et 110.4)

Mme Thibault présente le protocole de l'entente relative au partage des installations et équipements scolaires et municipaux entre le CSSTL et la ville de Terrasse-Vaudreuil.

Tous les membres du CE se disent très heureux de cette entente.

Sous la proposition de Mme Marie-France Noël, l'entente est approuvée à l'unanimité.

025-CE-
10-12-033

8- **Affaires nouvelles**

Mme Noël mentionne aux nouveaux membres du CE qu'ils devront suivre une formation obligatoire (7 capsules à visionner). Le lien du site internet donnant accès à la formation sera transmis aux membres par Mme Thibault.

9- Questions diverses

Aucune

10- Levée de l'assemblée : 20 h 48

025-CE-
10-12-034

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Josée Paquin et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

025-CE-
10-12-035

Adopté le 18 février 2026 par la résolution #025-CE-10-12-035

Secrétaire

Marie-France Noël
Présidente

Date

Item à l'ordre du jour	# de l'annexe	Sujet de l'annexe
1	1	Liste des présences à la séance du 10 décembre 2025
3	2	Adoption de l'ordre du jour
4	3	Adoption du procès-verbal du 15 octobre 2025
6-a)	4	Résumé des rencontres du comité de parents
6-c)	5	Résumé des enseignants
6-d)	6	Résumé du service de garde
7-f)	7	Entente : contrats de location des locaux de l'établissement (art. 93 et 110.4)